

# Institut de Formation en Soins Infirmiers IFSI du CHRU de Nancy



## PROJET PÉDAGOGIQUE

Année scolaire 2025-2026

# **SOMMAIRE**

## **1. PRESENTATION DE l'IFSI du CHRU de NANCY**

- 1.1 Historique
- 1.2 Contexte législatif et réglementaire
- 1.3 Le Projet Pédagogique

## **2. LE CADRE CONCEPTUEL**

- 2.1 Conception de l'étudiant
- 2.2 Valeurs qui animent l'équipe pédagogique
- 2.3 La place des étudiants et des formateurs

## **3. LES PARTENARIATS**

- 3.1 Partenariats formateurs / intervenants extérieurs / universitaires
- 3.2 Partenariat avec les IFSI
- 3.3 Partenariat avec les formateurs de terrain

## **4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Organigramme de l'IFSI
- 4.2 Les missions

## **5. LES OBJECTIFS GLOBAUX**

- 5.1 Les étudiants Licence 1
- 5.2 Les étudiants Licence 2
- 5.3 Les étudiants Licence 3

## **6. REPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT**

- 6.1 Répartition annuelle
- 6.2 Répartition par unités d'enseignement

# GLOSSAIRE

**API** : Accompagnement Personnalisé

Individuel

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ARSI** : Association de Recherche en Soins Infirmiers

**BU** : Bibliothèque universitaire

**CM** : Cours Magistral

**CSS** : Cadre Supérieur de Santé

**CSF** : Cadre de Santé Formateur

**DEI** : Diplôme d'Etat Infirmier

**DULPS** : Département Universitaire Lorrain des Professions de Santé

**ESI** : Etudiant en Soins Infirmiers

**GHT** : Groupement Hospitalier de Territoires

**IFSI** : Institut de Formation en Soins

Infirmiers

**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

**LAS** : Licence avec option Accès Santé

**L1, L2, L3** : Licence 1<sup>ère</sup> année, Licence 2<sup>ème</sup> année, Licence 3<sup>ème</sup> année

**PASS (ancien PACES)** : Parcours d'Accès Spécifique Santé

**SMQ** : Système de Management de la Qualité

**TD** : Travaux Dirigés

**TP** : Travaux Pratiques

**TPG** : Travail Personnel Guidé

**UE** : Unité d'Enseignement

**UI** : Unité d'Intégration

## **1. PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU CHRU DE NANCY**

### **1.1 Historique (les lieux)**

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du CHRU de Nancy a été fondé par la Commission Administrative des Hospices Civils de Nancy le 13 février 1900 et ouvert en octobre 1900. Le décret du 27 juin 1922 apporte la reconnaissance administrative de l'établissement.

L'IFSI se situe au sein du CHRU de NANCY, sur le site des Hôpitaux Urbains.

La formation s'appuie sur l'alternance entre des stages en structure de santé ou médico-sociaux et l'institut de formation.

La formation est organisée :

- Dans un bâtiment de plus de 4800 m<sup>2</sup> capable d'accueillir plus de 500 étudiants au sein de 17 salles ou amphithéâtres, de tailles variables, et équipées de matériel technique et pédagogique adapté ;
- Avec une équipe de 27 formateurs, 6 secrétaires, 2 cadres supérieures de santé (coordinateur pédagogique et de projets) et 1 directeur ;
- Au sein de terrains de stages diversifiés publics, privés, secteurs libéraux, répartis sur la Meurthe et Moselle, les départements limitrophes et possiblement sur toute la France et DOM-TOM (en fonction du projet professionnel de l'étudiant).

L'IFSI dispose également d'un centre de documentation, relai de la BU de l'Université de Lorraine.

### **1.2 Le contexte réglementaire et les finalités de la Formation**

#### **1.2.1 Le cadre réglementaire de la formation**

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier(e) est régie par :

- L'arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009
- L'arrêté du 10 juin 2021 relatif aux autorisation des instituts et écoles de formation paramédicale et l'agrément de leur directeur
- L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat Infirmier.
- L'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- La circulaire N° DGOS/RH1/2011/293 du 20 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du référentiel de formation infirmier.

- Le Code de la Santé Publique, Livre III Titre Ier « Profession d'infirmier ou d'infirmière », articles R 4311-1 à R 4311-15, relatifs à l'exercice professionnel et actes professionnels.
- Le code de déontologie, article R4312-1- article R4312-1 à R4312-92 du code de la santé publique.
- Article R4311-52 et R4311-52-1 relatif à l'exercice de la profession – Inscription au tableau de l'ordre.
- L'instruction DGOS/RH1/2014-369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière



➤ Les principaux textes régissant la formation infirmière dans sa dernière version seront fournis aux étudiants, sous forme dématérialisée (sur Teams accès permanent) : il leur incombe de les connaître autant que de besoin et de s'en servir durant leurs études.

### **1.2.2. Les missions de l'IFSI**

L'Arrêté du 10 juin 2021 relatif aux autorisations des instituts de formation définit les missions des IFSI.

Dans ce cadre, l'IFSI du CHRU assure :

- La formation initiale des professionnels pour laquelle l'institut est autorisé ;
- La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage ;
- La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts ou écoles de formation ;
- La formation continue des professionnels, incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

### **1.2.3. Finalités de la formation en Soins Infirmiers**

#### **➤ Point de vue règlementaire**

En référence à l'annexe III de l'Arrêté du 31 Juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, le Référentiel de Formation précise les finalités de la formation :

« *Le référentiel de formation des infirmiers a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.*

*L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluriprofessionnelle.*

*L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel.*

*L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.*

*L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.*

*Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et savent s'adapter à des situations variées ».*

### ➤ **Point de vue de l'équipe pédagogique**

Le métier d'infirmier doit être exercé tel que décrit dans les référentiels d'activités et de compétences, définis par la profession. La volonté de l'équipe pédagogique de l'IFSI est de former des professionnels dynamiques, qui maîtrisent leurs fonctions, leurs responsabilités et qui développent leurs compétences afin de répondre aux besoins de la population en matière de santé.

L'équipe pédagogique adhère à la définition de G. LE BOTERF qui décrit le professionnel comme « *celui qui sait gérer une gamme de situations professionnelles non seulement connues mais aussi inédites (...)*

Ainsi, le professionnel est une personne qui se définit par cinq caractéristiques, car elle sait :

- *Agir et réagir avec pertinence ;*
- *Combiner des ressources et les mobiliser dans un contexte ;*
- *Transposer à de nouvelles situations ;*
- *Apprendre et apprendre à apprendre ;*
- *S'engager.*

C'est donc le **savoir agir** qui caractérise le professionnel, c'est-à-dire sa capacité de faire les choix adaptés à la situation.

### 1.3 Le projet pédagogique de l'IFSI du CHRU de Nancy



Le projet pédagogique s'appuie sur le **Projet Stratégique 2021-2025**.

Il a été finalisé en équipe pédagogique et présenté aux différentes Instances.

Compte tenu de la prochaine parution du nouveau référentiel de formation infirmière, le projet pédagogique est prorogé jusqu'en 2026.

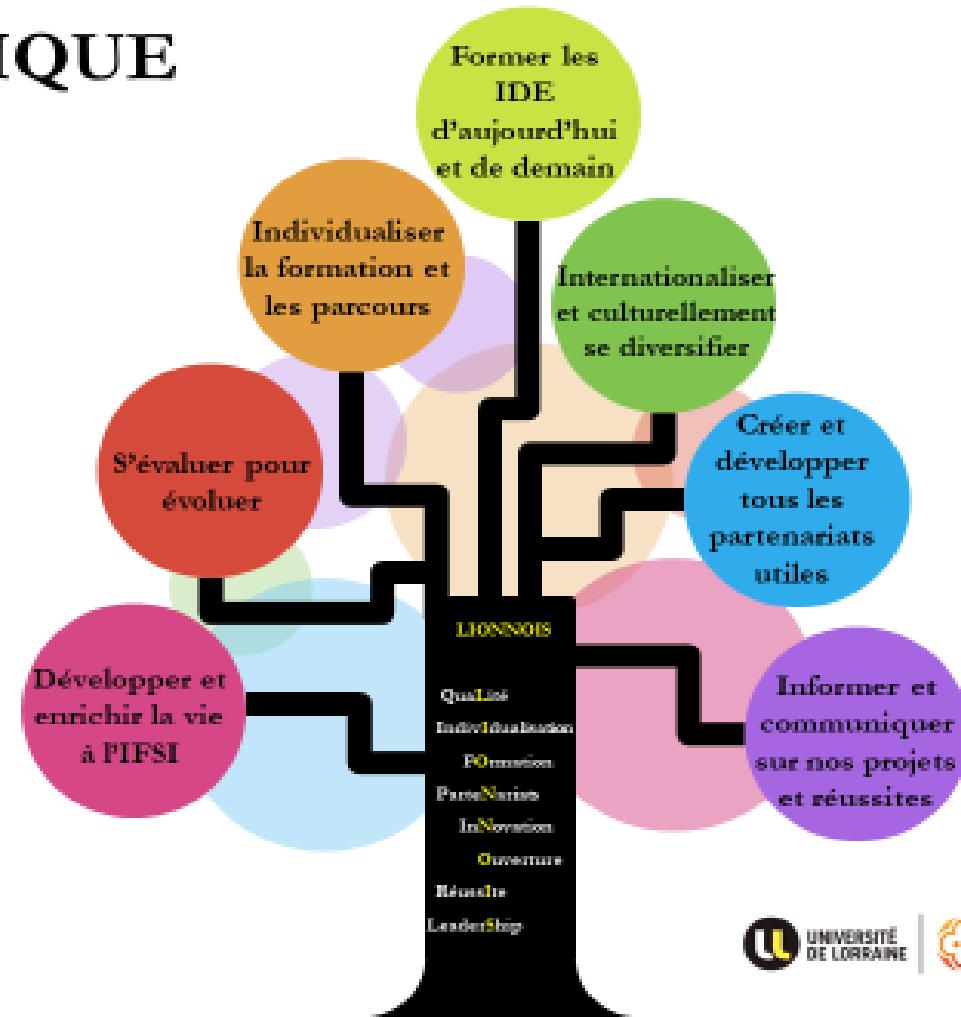
Le projet stratégique a été schématisé comme suit :

# PROJET STRATÉGIQUE

2021-2025



*IFSI Lionnois*



**Grand Est**  
ALLIANCE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



ÉCOLE DE  
MÉDECINE / PHARMACEUTIQUE /  
MÉTIERS DE LA SANTÉ à Nancy



## FORMER LES I.D.E d'aujourd'hui et de demain

Apporter et faciliter  
l'acquisition des savoirs

Accompagner le projet  
professionnel de chaque  
étudiant

Développer la réflexivité  
professionnelle IDE

Contribuer au  
développement du  
leadership IDE



## INDIVIDUALISER la formation et les parcours

- Proposer des aménagements d'études et des dispenses par reconnaissance de parcours antérieurs
- Déployer les dispositifs de cursus partiels et les passerelles (entrantes et sortantes)
- Assurer un accompagnement personnalisé individuel (API) permanent
- Développer tous les dispositifs d'aide à la réussite, inclus "IFSI 2ème chance"

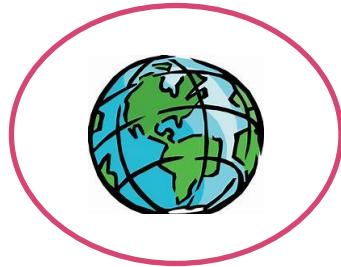


**CREER et DEVELOPPER tous  
les partenariats utiles**

Au sein du CHRU  
et du GHT7

Dans le Grand-Est

En France et  
DOM-TOM



## INTERNATIONALISER et CULTURELLEMENT se diversifier

- Participation active au Programme Erasmus+
- Participation à des projets internationaux
- Implication dans les actions IDE internationales



## S'EVALUER pour évoluer

Oeuvrer en permanence au SMQ et être certifié

Rénover et organiser des évaluations pertinentes

S'engager dans une réflexion d'évaluation des pratiques

Mettre en place tous moyens de développement des compétences



## INFORMER et COMMUNIQUER sur nos projets et réussites

En interne

En externe

Pour se faire connaitre

Pour valoriser nos réussites

## **DEVELOPPER et ENRICHIR la VIE à L'IFSI**

Assurer le bien-être et  
l'être bien en formation

Positive attitude et  
bienveillance

Soutien à l'ABEIL et aux  
promotions dans leur vie à  
l'IFSI

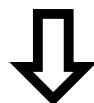
QVT de l'ensemble des  
personnes présentes à  
l'IFSI

Notre **Projet Pédagogique** repose sur la conjugaison de ces paramètres :

1. La prise en compte des profils des étudiants, de leur spécificité et de leur diversité ;
2. Des contextes de soins et des réalités professionnelles actualisées liées à des contextes en pleine évolution (brièveté des séjours, parcours et place du patient expert, démarche de rationalisation, développement durable, normes européennes...) ;
3. De nouveaux espaces et organisation du travail et de l'emploi (travail en réseau, soins ambulatoires, hospitalisation à domicile ...) ;
4. De enjeux de santé publique et de territoire.

Afin de répondre à ces nouveaux paramètres, il s'agit de manière progressive au cours des 3 années de formation de permettre à l'étudiant de :

- Développer les aptitudes, les comportements et les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice professionnel infirmier dans toute sa complexité et sa diversité dans cette nouvelle logique économique et écologique ;
- Devenir un professionnel efficace et responsable avec une éthique personnelle au regard des moyens dont dispose l'IFSI ;
- De travailler en interdisciplinarité en s'appuyant sur les enseignements communs avec l'université et les autres instituts ou écoles de CHRU ;
- D'être aidé pour mieux connaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose tout au long de sa formation ;
- S'inscrire dans une logique de gestion des risques, de sécurité raisonnée en cultivant tout au long de la formation le juste sens des responsabilités ;
- D'être guidé pour devenir responsable et réflexif c'est-à-dire capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle. Il deviendra ainsi un professionnel opérationnel, capable d'initier des réponses uniques et adaptées à des situations de travail toujours singulières.



**La formation doit permettre à l'étudiant de s'intégrer à une équipe pluri professionnelle, quel que soit son lieu d'exercice.**

**Il doit être capable de mener des actions, seul ou en équipe, en progressant tout au long de sa formation.**

**L'étudiant, futur professionnel, délivrera des soins de qualité. Pour cela, il donne un sens aux soins, agit avec discernement, évalue les actes de soins réalisés et agit au regard de l'éthique professionnelle.**

*La formation a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans le développement des 10 compétences du métier d'infirmier diplômé d'Etat.*

- 1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier**
- 2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers**
- 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**
- 4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique**
- 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**
- 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**
- 7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle**
- 8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**
- 9. Organiser et coordonner des interventions soignantes**
- 10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation<sup>1</sup>**

Le parcours de chaque étudiant peut être individualisé et se construit autour des entretiens individuels, en respectant sa singularité et son niveau de formation. Le suivi pédagogique est un temps fort de la formation qui aide l'étudiant à se construire. Il situe le formateur dans un rôle d'accompagnement.

Pour développer son potentiel, l'étudiant doit être acteur de sa formation, il construit son identité professionnelle au travers de son parcours à l'IFSI et au contact de ses pairs. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance tout en maintenant sa capacité critique de questionnement. La relation pédagogique est une relation de personne à personne, basée sur un respect mutuel. Elle évolue dans une dynamique interactive.

Les différentes méthodes pédagogiques, le travail personnel guidé sont les points forts de la formation.

La connaissance est essentiellement construite par l'étudiant : la formation demande son investissement personnel.

**►Le Projet Pédagogique est un outil de référence commun à l'équipe pédagogique et aux étudiants pour mener à bien la formation via une culture partagée et dynamique car capable d'évolution et d'adaptation.**

<sup>1</sup> Référentiel Compétences, Arrêté du 31 juillet 2009, Annexe II

## 2. LE CADRE CONCEPTUEL

### 2.1 Conception de l'étudiant

Pour l'équipe pédagogique, l'étudiant se conçoit comme :

- Une personne **responsable** qui vient en formation après avoir réussi une sélection avec des acquis et une histoire de vie singulière ;
- Un étudiant en acquisition d'autonomie et de responsabilité professionnelle, qui a des **droits** et des **devoirs** au sein de l'Institut et en stage, capable de partage, d'échanges et de solidarité ;
- Un étudiant en devenir professionnel, **acteur de sa formation**, dévoué et loyal qui s'applique à construire progressivement :
  - Les éléments de ses compétences, à travers l'acquisition de savoirs, savoir-faire, attitudes et comportements ;
  - Sa réflexion et son questionnement, afin de donner du sens aux actions entreprises auprès des patients ;
  - La capacité à travailler en équipe, afin de répondre aux besoins de santé spécifiques d'un individu ou d'un groupe et de relever les défis de demain ;
  - Son engagement professionnel en privilégiant l'intérêt général.



### Quelques définitions

#### **Responsable**

Se dit de la personne qui doit répondre de ses actes ou de ceux des personnes dont il a la charge, qui est réfléchi, qui pèse les conséquences de ses actes<sup>2</sup>.

Pour l'ARSI<sup>3</sup>, « *la responsabilité se définit en droit comme l'obligation faite à une personne de répondre de ses actes, du fait du rôle et des charges qu'elle doit assumer, et d'en supporter toutes les conséquences.* »

Pour l'équipe pédagogique, être responsable c'est : « *être capable de faire preuve d'initiatives et prendre des décisions dans les limites de son rôle et au regard de son éthique professionnelle. C'est aussi prendre conscience du devoir de répondre de la conséquence de ses actes. C'est encore prendre conscience de ses propres limites.* »

La responsabilité est l'élément qui solidarise l'étudiant autonome avec ses actes.

<sup>2</sup> Petit Larousse

<sup>3</sup> ARSI : association de recherche en soins infirmiers

## **Autonome**

En philosophie, « être autonome implique une relation interdépendante à autrui, et suppose une parfaite connaissance de soi. L'autonomie peut se définir comme la capacité d'agir avec réflexion en toute liberté de choix, mais elle peut également simplement physique. »<sup>4</sup>

Pour l'équipe pédagogique, l'autonomie est la capacité de l'étudiant à définir ce dont il a besoin tout au long de son parcours de formation (savoir, savoir-faire, gestuelle, accompagnement...), la capacité à questionner au regard de ses manques et lacunes, la capacité à définir son projet professionnel et choisir les moyens parmi ceux mis à sa disposition pour y parvenir. Une personne autonome détient une marge de décision, d'initiatives et de créativité tout en tenant compte des règles fixées.

L'autonomie se développe au fur et à mesure de la formation. Elle nécessite du temps et une maturation pédagogique, elle se construit à partir des situations rencontrées. Elle sous-entend la notion de progression pédagogique, à ce titre elle fait lien avec la compétence. Elle s'entend comme le comportement d'un étudiant qui obéit aux lois dont il a compris et accepté la valeur.

## **Réflexif**

Pour Guy Le BOTERF, « La réflexivité consiste pour un sujet à prendre du recul par rapport à ses pratiques professionnelles, de façon à expliciter la façon dont il s'y est pris pour modéliser et pour faire évoluer ses schèmes opératoires de façon à les transférer ou les transposer sur de nouvelles situations. »<sup>5</sup>

Pour l'équipe pédagogique, c'est : être capable de prendre du recul par rapport à sa pratique, et l'analyser. C'est être conscient de son agir, c'est-à-dire, être capable d'expliquer « pourquoi et comment j'agis en situation ».

Cette auto-analyse permet à l'étudiant d'apprendre de ses situations pour réussir, progresser et transposer ses acquis dans des situations plus complexes.

## **Compétent**

Pour Philippe JOANNERT, être compétent, c'est « être capable de mettre en œuvre dans un contexte déterminé un ensemble de ressources diversifiées permettant un traitement réussi des situations »<sup>6</sup>

L'équipe pédagogique s'appuie sur la définition de G. LE BOTERF « être compétent c'est savoir agir en situation ».

Pour maintenir le niveau de compétence et garantir la qualité et la sécurité des soins, nous souhaitons que les professionnels que nous formons prennent en charge leur propre évolution

<sup>4</sup>« Les concepts en sciences infirmières » – M. FORMARIER et L. JOVIC – ARSI 2009)

<sup>5</sup> Guy Le BOTERF. Construire les compétences individuelles et collectives. Editions d'Organisation 2003.

<sup>6</sup> Philippe JOANNERT – Situation de formation et problématisation – DE BOECK 2007

professionnelle et soient capables de remettre à jour leurs acquis en fonction de l'évolution des sciences et des techniques.

Ces concepts ne peuvent trouver leur éclairage qu'à partir du consensus concernant les valeurs qui nous animent et nous unissent autour de ce projet.

## 2.2 Les valeurs qui animent l'équipe pédagogique

Les valeurs qui nous animent représentent notre système de référence, elles nous fédèrent et sont le socle de notre projet pédagogique.

Il s'agit de :

- Ouverture d'esprit, tolérance, empathie ;
- Respect ;
- Honnêteté et équité ;
- Conscience professionnelle, rigueur ;
- Éthique ;
- Humanisme, bienveillance, bientraitance ;
- Adaptabilité et disponibilité.



### Les valeurs attendues chez l'étudiant

L'équipe pédagogique considère l'étudiant comme une personne unique, avec son expérience propre (vie, vécu, parcours professionnel...), avec des qualités, des acquis antérieurs, des aptitudes et des compétences particulières, qui se situe en formation avec un projet professionnel.

Nous souhaitons rassembler les apprenants autour des valeurs qui sont les nôtres. Cette cohérence de valeurs permet de construire ensemble le niveau professionnel visé pour les étudiants. Ces valeurs permettent également la prise en compte de l'étudiant dans sa singularité.

Nous attendons que l'étudiant - professionnel en devenir - exerce son métier, tel qu'il est explicité dans les référentiels d'activités et de compétences définis par la profession. Qu'il soit adaptable, dynamique, volontaire et qu'il s'investisse avec force et conviction dans l'exercice de la profession.

Aussi, il nous apparaît essentiel que l'étudiant soit capable **de mobiliser ses savoirs** et de **réinterroger sans cesse sa pratique** pour être un professionnel compétent, capable de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

C'est-à-dire, être capable d'agir dans des situations complexes, faire des choix adaptés, arbitrer, prendre des initiatives, être créatif, décider, s'engager, persévérer, développer des capacités d'adaptation.

## 2.3 La place des étudiants et des formateurs

### **Les étudiants en soins infirmiers (ESI)**

L'institut accueille 190 étudiants par promotion (quota), des étudiants reprenant leurs études après avoir connu quelques difficultés dans le début de leurs études (« IFSI 2<sup>ème</sup> chance »), des Aides-soignants ayant suivi le Parcours spécifique d'accès en 2<sup>ème</sup> année de formation infirmière.

L'IFSI dispose de nombreuses salles de cours sur trois étages, de deux amphithéâtres, de salles de travaux pratiques avec mannequins dont trois mannequins de simulation, d'une bibliothèque (centre de documentation), de trois salles informatiques (32 postes) et d'espaces de détente.

**Le Projet Pédagogique prend en compte l'individualisation du parcours des étudiants** en tant que personnes singulières entrant dans un dispositif de professionnalisation.

En tant que personne, chaque étudiant est riche d'un vécu et pour certains, d'un vécu professionnel. Il est capable :

- De progrès et d'évolution ;
- D'implication et de motivation ;
- De se servir de ses expériences pour s'enrichir et faciliter son apprentissage.

► Ainsi chaque étudiant est accompagné dans sa progression par un formateur référent et évolue à son rythme.

La formation et sa progression sur 3 ans permettent des apprentissages articulés autour de situations professionnelles, en alternant :

- L'acquisition des connaissances et des savoir-faire associés ;
- La mise en œuvre des connaissances et savoir-faire en situation ;
- L'analyse des situations vécues afin de compléter la maîtrise des concepts.

Les apprentissages sont articulés autour des situations professionnelles par paliers :

- « **Comprendre** » : la compréhension de la situation et du résultat attendu
- « **Agir** » : la capacité à agir et à apprécier le résultat de son action
- « **Transférer** » : la conceptualisation et l'adaptation à de nouvelles situations.

Ainsi, l'étudiant est amené à construire progressivement ses compétences au travers de l'acquisition des savoirs, savoir-faire, attitudes et comportements. Il mobilise ses différents savoirs dans des situations professionnelles réelles et simulées, avec une progression dans la mise en œuvre de ces situations.

L'évaluation se veut en cohérence avec l'approche compétences et les caractéristiques de la compétence.

### **Le Cadre de Santé Formateur (CSF)**

Il s'agit d'une personne, professionnel de santé qui :

- Accompagne et guide l'étudiant durant sa formation dans la réflexion, le questionnement et l'auto-évaluation, dans sa construction identitaire en structurant la formation autour de l'étude de situations cliniques et qui est centré sur le cœur de métier ;
- S'appuie sur ses compétences pour amener l'étudiant à progresser, à découvrir ses capacités et ressources dans divers domaines ;
- S'adapte et diversifie les modes de formation, d'apprentissage et d'accès au savoir afin de développer chez l'étudiant des capacités de savoir chercher, analyser et utiliser l'information ;
- Facilite le transfert de savoirs en coordonnant les différents intervenants autour d'une situation inscrite dans des contextes différents ;
- Intègre la pratique réflexive dans l'ensemble de ses activités au quotidien ;
- Fait vivre le partenariat avec les terrains de stage et accompagne les tuteurs ;
- Participe à la communication externe de l'institut : journée porte ouverte, forums métiers, journée d'immersion et à l'ouverture européenne en accompagnant les étudiants dans le cadre du programme ERASMUS ;
- S'inscrit dans la dynamique qualité, le bien vivre dans l'institut et l'ensemble des projets qui s'y développe.

Il accompagne l'apprenant de façon individuelle et en groupe (présentiel ou en distanciel) dans son processus de professionnalisation sur les 3 années de formation

## **3. LES PARTENARIATS**

### **3.1 Partenariats IFSI / intervenants extérieurs /Université de Lorraine**

Les formateurs sont référents des enseignements pour faciliter les échanges entre pairs et avec les partenaires intervenants dans la formation.

La place de l'Université est clairement définie dans le nouveau dispositif de formation.

L'enseignement à distance y a sa place et est inclus dans le dispositif de formation : soit par diffusion de cours enregistrés par les intervenants universitaires, soit par la mise en œuvre d'enseignement distancier, hybride.

L'équipe pédagogique est enrichie par des intervenants extérieurs praticiens hospitaliers, des professionnels infirmiers des différentes unités de soins et de différents lieux d'exercice, des enseignants universitaires membres de la faculté de médecine, de la faculté des sciences, de la faculté de lettres, de la faculté de pharmacie et de la faculté de droit.

Tous participent à la formation des étudiants et travaillent ensemble autour d'un objectif commun qu'est la formation des infirmiers et le développement de l'inter professionnalité.



La Bibliothèque Universitaire (BU) de la Faculté de Médecine accompagne pour les travaux de recherche des étudiants et des formateurs et les étudiants bénéficient de services comme tout étudiant de l'université.

Les étudiants ont la possibilité d'accéder à toutes les bibliothèques universitaires de l'université de Lorraine et à toutes les ressources en ligne (accès sécurité par n° étudiant).

Ainsi, ils bénéficient de :

- Documentation scientifique ;
- Bases de données ;
- Prêt d'ordinateurs portables ;
- Formation à la recherche documentaire.

Des formations spécifiques, coordonnées avec les responsables pédagogiques des écoles sont organisées à la BU.

A cette offre de base, s'ajoutent des fonds documentaires conseillés par les équipes pédagogiques. L'ensemble des services, des supports d'information figure sur un blog dédié dont un bibliothécaire assure une veille documentaire sur les spécialités concernées. Un lien avec les équipes pédagogiques existe.

Pour favoriser la pérennité des différents partenariats, nous avons développé et souhaitons poursuivre des temps de rencontres et d'échanges :

- Formels ou informels organisés lors de l'élaboration des unités d'enseignement et des modalités de leur évaluation ;
- Avec les professionnels de terrain tuteurs et maîtres de stage permettant de clarifier les référentiels de compétences, d'activités et de formation. Ils permettent aux équipes du terrain de s'approprier les outils pédagogiques ;
- Avec les tuteurs ou responsables de stages, avec la direction des soins, avec les IFSI de la région nancéienne et du Lunéillois pour les stages.
-

### 3.2 Partenariats avec les IFSI du territoire et de France

L'IFSI du CHRU de Nancy situe ses actions :



- Au sein du CHRU ;
- Dans le cadre du GHT 7 ;
- Au sein du GCS des Instituts Lorrains de Formation (regroupant les 15 IFSI de Lorraine) ;
- Dans le Département Universitaire Lorrain des Professions de Santé (DULPS).

Les étudiants de l'IFSI ont des temps de formation avec les étudiants d'autres filières paramédicales :

- Aides –soignants ;
- Manipulateurs en électroradiologie ;
- Kinésithérapeutes ;
- Ergothérapeutes ;
- Infirmiers anesthésistes.

Il propose un programme de formation continue (actuellement en rénovation) notamment une formation des tuteurs et des professionnels de proximité, une formation sur la prévention des escarres et en soins palliatifs.

Les IFSI de la région nancéienne et l'IFSI situé depuis septembre 2024 sur le Lunéillois mutualisent leurs terrains de stage dans le cadre de l'harmonisation des stages en vue d'optimiser les offres proposées aux étudiants. La proximité du CHRU permet de bénéficier de terrains de stage variés et de haute technicité. La possibilité d'effectuer des stages au sein du centre psychothérapique de LAXOU est également partagée entre les IFSI.

La nomination d'un coordonnateur au niveau du GHT permet d'œuvrer à l'augmentation de l'offre de stage et à une plus grande diversité des terrains offerts aux étudiants en renforçant leur accueil local.

L'IFSI du CHRU de Nancy valorise la mobilité régionale et nationale (y compris les DOM-TOM), les stages chez l'employeur (1/an) pour les apprentis. L'institut encourage et participe à la mobilité internationale, entrante et sortante des étudiants et du personnel dans le cadre d'ERASMUS+.

Au sein du consortium de la région Grand Est, avec tous les IFSI partenaires, nous partageons les stages européens. Des actions de coopération sont mises en place afin de diffuser des savoirs et des cultures entre les différents partenaires.

### 3.3 Partenariat avec les professionnels de terrain

Le Référentiel de la formation (tel que défini dans l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié) définit les rôles du maître de stage, du tuteur et des professionnels de proximité comme suit :



- Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage. Il accueille, intègre l'étudiant et assure le suivi de sa formation ;
- Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage. Il assure l'évaluation des compétences acquises ;
- Les professionnels de proximité assurent la fonction pédagogique de l'étudiant au quotidien.

Des formateurs référents de stage ont été identifiés, pour chaque lieu de stage afin d'améliorer la communication entre les partenaires de l'IFSI et les lieux d'exercice professionnel.

Ils assurent la coordination avec l'établissement d'accueil, accompagnent les équipes dans l'utilisation des référentiels de compétence et le suivi des outils de formation et depuis 2021, ils situent leur action en collaboration avec le coordonnateur de stage du GHT. Ils contribuent à la formation clinique des apprenants et à l'analyse de leur pratique. Le formateur est garant du lien entre l'apprentissage des savoirs acquis à l'IFSI et en stage. Il se rend sur le terrain, auprès de l'étudiant au minimum une fois sur chaque stage et davantage si besoin, à la demande de l'étudiant ou du tuteur.

Les formateurs référents des stages s'engagent à maintenir avec les services d'accueil des relations régulières, ils sont en lien avec le tuteur ou le maître de stage en ce qui concerne le déroulement général des stages.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour réguler les difficultés éventuelles et assurent les rôles de :

- Coordination avec l'établissement d'accueil ;
- Accompagnement des équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation ;
- Contribution à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques ;
- Communication avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant ;
- Organisation des rencontres avec l'étudiant sur les lieux de stage ou à l'IFSI.

### Principes pédagogiques du référentiel de formation

Le référentiel formation est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier.

Les principes pédagogiques sont fondés sur l'alternance entre l'acquisition des savoirs et savoir-faire dans le but de professionnaliser l'apprenant.

Pour devenir autonome, l'apprenant doit connaître le cadre dans lequel se déroule la formation, en particulier :

- Le cadre institutionnel (la présence historique de l'IFSI dans le CHRU de Nancy en fait une particularité. L'IFSI porte la valeur hospitalo-universitaire du CHRU) ;

- Le cadre réglementaire. A ce titre, il dispose au jour de la rentrée du recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession infirmier ;
- Le projet pédagogique présenté par le directeur de l'IFSI, le projet programmatique est commenté par l'équipe pédagogique d'année ;
- Le règlement intérieur de l'IFSI exposé par le directeur de l'IFSI, accepté et signé individuellement par chaque étudiant.

Pour devenir un **professionnel autonome**, la formation a pour ambition de développer la créativité des étudiants, à travers leur implication dans différents projets. Notamment en santé publique, mais également des projets qui vont se proposer à eux au cours de leur cursus. Elle permet aussi une ouverture vers l'extérieur (*Participation à des congrès, enquêtes, concours MNH, participation à des activités d'associations, forums métiers*) .....

**La réflexivité** se construit à partir de situations de soins sur le terrain ou extraites du terrain. Elle donne du sens à l'action, elle permet d'apprendre de l'action pour réussir. La formation contribue à cette réflexivité, lors des analyses de pratiques réalisées auprès des formateurs.

Des travaux dirigés (TD) sont mis en place pour favoriser le questionnement au travers de situations de plus en plus complexes pour mobiliser ou enrichir les connaissances. Des travaux pratiques (TP), des séances de simulation contribuent au développement de la dextérité en dehors des situations de soins et permettent au futur professionnel d'acquérir l'ensemble des actes, activités et techniques de soins attendus en fin de formation si le parcours de stage ne le permet pas.



Le *portfolio* est un outil du stage, il permet de suivre la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences. Il permet également de capitaliser les éléments de compétence nécessaires à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier. Il fait le lien entre le temps de formation en institut et le temps de formation en stage.

Il est à disposition :

- De l'étudiant qui doit le considérer comme un outil au service de son apprentissage ;
- Des professionnels soignants lors des stages pour identifier le parcours de l'étudiant, son niveau d'apprentissage, ses acquisitions dans le domaine de l'analyse de ses pratiques professionnelles et les objectifs fixés selon trois axes :
  - Objectifs institutionnels en rapport avec les étapes du cursus de formation des étudiants ;
  - Objectifs du terrain de stage en rapport avec les ressources du terrain ;
  - Objectifs individuels de l'étudiant en lien avec l'acquisition de ses compétences.
- Du formateur référent de stage pour assurer l'accompagnement de l'étudiant et le suivi pédagogique.

L'individualisation du parcours de formation de l'étudiant, telle que voulue par l'équipe pédagogique, est mise en place à l'IFSI par :

### **L'organisation de suivis pédagogiques individuels et collectifs**

Chaque formateur est « référent » pour un groupe d'étudiants au sein de chaque promotion. Cette organisation permet un suivi individualisé pour une meilleure connaissance de l'étudiant, pendant la durée de la formation.

Un suivi individuel est mis en place dès l'entrée en formation, existe tout au long de la formation, et peut être renforcé en cas de besoin.

### **Le suivi et l'encadrement en stage**

C'est un outil d'accompagnement individualisé permettant à chaque étudiant de bénéficier dans tous ses stages, d'un accompagnement dans ses pratiques, dans l'acquisition de ses compétences et dans ses questionnements à partir de situations de soins vécues pour donner du sens à la pratique professionnelle et faire des liens entre la théorie et la pratique.

L'encadrement clinique favorise également l'implication de l'étudiant dans une démarche évolutive. Il doit en particulier préparer cette rencontre et travailler en regard des objectifs personnels et institutionnels. La présence du tuteur dans cet accompagnement est indispensable pour s'appuyer sur l'expertise des professionnels dans les soins et répondre à la complémentarité des rôles.

### **La mise en place de situations simulées**

Dans le cadre de la préparation des étudiants en stage, des situations simulées en lien avec les référentiels d'activités sont mises en place, selon différentes méthodes dont l'utilisation de mannequins de simulation haute-fidélité de l'IFSI. Les situations d'apprentissage favorisent le questionnement et intègrent une dimension individuelle et collective dans la participation via des débriefing guidés et accompagnés.

### **Le projet professionnel de l'étudiant, ligne conductrice dans la formation**

Le projet professionnel se construit dès le début et tout au long de la formation de l'étudiant, avec lui et autour de lui. Il nous semble opportun de considérer qu'à partir du 5<sup>ème</sup> semestre de formation, l'étudiant s'appuie sur ses expériences de stage pour développer son projet et soumettre ses souhaits quant à la famille de stage qui répond à son projet.

Conformément aux articles 4.1 et 7 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, les étudiants entrants en formation peuvent bénéficier :

- D'aménagements d'études selon les situations prévues ;
- De dispenses de formation au regard de leurs parcours antérieurs

Les documents utiles à ces demandes sont disponibles auprès des secrétariats et doivent faire l'objet d'une demande durant le mois de septembre de la rentrée en formation.

Des stages sur l'ensemble du territoire français sont possibles à partir du semestre 4. Une expérience à l'étranger est possible dans le cadre **d'ERASMUS +** sur les semestres 4, 5 et 6. Elle permet aux étudiants, dont le projet professionnel s'inscrit dans une perspective européenne, de développer leur identité professionnelle par une ouverture vers d'autres pratiques, d'autres cultures. Ces stages sont également une opportunité pour développer des compétences linguistiques.



**Etudiants relevant des articles 9 et 10 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié :  
Etudiants en cursus partiel**

L'IFSI peut accueillir 2 étudiants relevant de ce cursus sur une même année. Une fois admis, ils sont inscrits pédagogiquement en 1<sup>ère</sup> année. Ils sont accompagnés individuellement dans leur cursus par un formateur de l'équipe qui assurera le suivi clinique ainsi que le suivi et l'évaluation du rapport de stage.

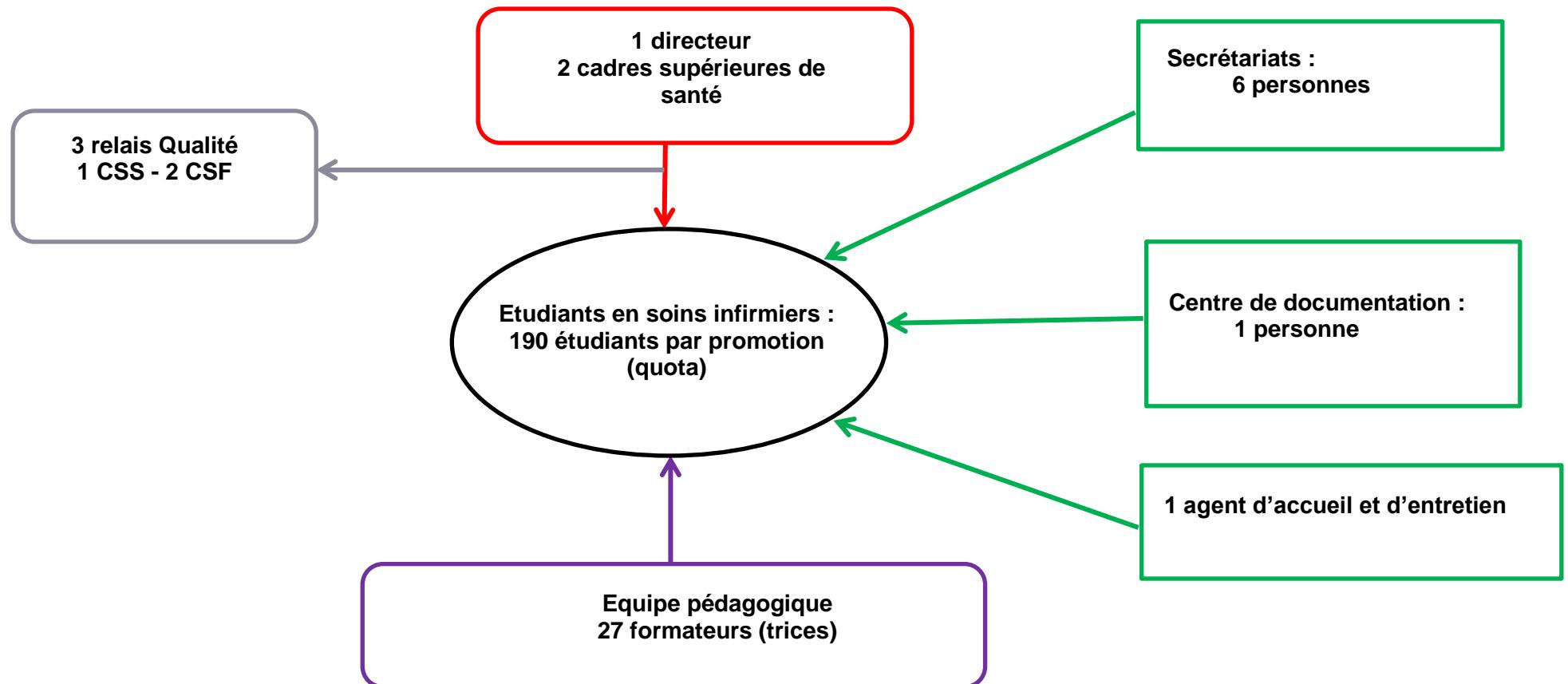
## **4. RESSOURCES HUMAINES**

### **4.1 Organigramme du personnel**



## EQUIPES PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'ensemble de l'équipe de l'IFSI dispose de compétences variées et riches, validées par des diplômes universitaires et des expériences professionnelles significatives.





## 4.2 Les différentes missions :

**Le directeur** est responsable de :

- La conception du projet pédagogique ;
- L'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue ;
- L'organisation de l'enseignement théorique et clinique ;
- La tenue des instances réglementairement prévues et institutionnelles ;
- L'animation et l'encadrement de l'équipe pédagogique et administrative ;
- Le management de la démarche qualité ;
- La recherche d'intérêt professionnel conduite par l'équipe pédagogique.

Il participe et organise :

- Les différents jurys et instances ;
- La gestion financière et administrative de l'Institut ;
- La gestion des ressources humaines.

**Les cadres supérieures de santé**

- Font partie de l'équipe de direction de l'IFSI ;
- Coordonnent et optimisent les activités de l'IFSI avec un souci permanent de la qualité et d'efficience ;
- Gèrent les stages de l'ensemble des étudiants ;
- Managent l'équipe de cadres formateurs et administrative – logistique ;
- Développent tous les projets de formation et innovants ;
- Un cadre supérieur assure la mission de relai qualité.

**Les formateurs permanents de l'IFSI**

- Forment des professionnels infirmiers et organisent les conditions de leurs apprentissages à ce titre ;
- Elaborent le contenu des différentes unités d'enseignement ;
- Organisent, préparent, animent et évaluent les séquences de travaux pratiques et travaux dirigés ;
- Assurent un suivi pédagogique individualisé et collectif ;
- Favorisent l'apprentissage à partir de situations professionnelles variées, y compris la simulation et l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Construisent les contenus des contrôles de connaissances organisés par les intervenants et participent au comité de lecture ;
- Assurent les évaluations des unités d'enseignements seuls ou en collaboration avec les intervenants extérieurs ;

- Participant à l'organisation des stages dans le cadre de la réglementation en vigueur en lien avec le cadre supérieur et assurent l'encadrement en stage des étudiants en lien avec le tuteur du stage et le maître de stage ;
- Assurent le suivi des dossiers de synthèse de stage des étudiants, le suivi des dossiers scolaires des étudiants ;
- Etablissent des relations avec les intervenants extérieurs et universitaires chargés d'enseignement pour déterminer les contenus des cours ;
- Organisent et planifient les cours et réalisent certains cours magistraux ;
- Assurent la gestion des salles en lien avec le cadre supérieur de santé ;
- Participant aux instances et à la sélection des étudiants ;
- Participant à la démarche qualité mise en place au sein de l'IFSI ;
- Réalisent des actions de formation continue concernant les soins techniques, management, pédagogie des soins.

### ***Le référent « Handicap »***

- Est l'interlocuteur de l'IFSI et des étudiants sur le sujet ;
- Conseille et examine la demande de l'étudiant, en raison d'un handicap, d'une maladie chronique ou invalidante, d'une difficulté de santé impactant ses conditions de réussite, et/ou désireux d'examiner une adaptation des modalités de sa formation ;
- Participe aux instances sur le sujet ;
- Coordonne la mise en place des mesures décidées par la section compétente pour le traitement des situations individuelles des étudiants.

### ***La secrétaire de direction***

En lien avec la directrice, elle assure :

- La gestion de l'agenda de la directrice et des prises de rendez-vous ;
- L'organisation générale des instances de l'IFSI ;
- Le suivi des courriers de la direction, des statistiques ;
- L'organisation administrative des différentes instances de l'IFSI.

Elle s'inscrit dans la démarche permanente d'amélioration de la qualité et participe aux différents groupes de travail.

### ***Les gestionnaires d'année (L1, L2, L3)***

Elles sont chargées de :

- L'organisation administrative de la scolarité ;
- La gestion des situations administratives des étudiants, de l'évolution des dossiers et de toute question relative au fonctionnement de l'institut ;
- Comptabiliser les absences des étudiants en stage ou à l'IFSI.

Elles participent à la démarche qualité de l'Institut.

### ***La secrétaire des admissions***

Elle assure :

- Le suivi de l'examen de sélection et des inscriptions en lien avec PARCOURSUP ;
- Le suivi des quotas de stages ;
- La mise à jour annuelle de documents officiels : projet pédagogique et du cahier officiel.

Elle s'inscrit dans la démarche permanente d'amélioration de la qualité et participe aux différents groupes de travail.

### ***La responsable de la bibliothèque***

Elle est chargée de la gestion et de l'organisation du centre de documentation de l'IFSI. Elle assure :

- La commande des ouvrages à la demande du directeur et de l'équipe pédagogique auprès de la bibliothèque universitaire ;
- La guidance des étudiants dans leurs différents travaux de recherche ;
- La préparation des dossiers selon des thématiques à la demande des formateurs.

Elle s'inscrit dans la démarche permanente d'amélioration de la qualité et participe aux différents groupes de travail.

### ***L'agent logistique***

Il est garant :

- De l'état de fonctionnalité du matériel pédagogique des salles de cours de l'IFSI ;
- De l'agencement des salles de cours ou de TD, surtout au moment des évaluations ;
- Du respect des locaux conformément au règlement intérieur établi par le directeur de l'IFSI ;
- De la sécurité : il surveille les allers et venues au sein de l'Institut.

Il offre une aide ponctuelle à l'activité du secrétariat.

Il s'inscrit dans la démarche permanente de l'amélioration de la qualité et participe aux différents groupes de travail.

## **5. LES OBJECTIFS DE FORMATION**

***L'objet principal de l'IFSI est de développer chez l'étudiant(e) des capacités à :***

- S'approprier un savoir théorique et pratique ;
- Maîtriser et mobiliser des connaissances professionnelles régulièrement réactualisées ;

- Mobiliser des ressources personnelles et développer des aptitudes ;
- Devenir un praticien réflexif ;
- Acquérir compétences et comportements professionnels pour dispenser des soins de qualité, en tenant compte de l'évolution des modes d'exercices professionnels et de la nécessité du travail en équipe :
- Connaissances
  - De soi, de l'autre afin de reconnaître :
    - Ses émotions et de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose
    - Ses limites
  - De ses responsabilités
  - Des valeurs professionnelles à faire vivre au quotidien
    - Respect
    - Honnêteté, loyauté
    - Tolérance
    - Conscience professionnelle
    - Partage
    - Solidarité
- Capacités méthodologiques
  - Questionnement, recherche des informations, analyse critique, synthèse
- Capacités techniques
  - Dextérité gestuelle, maîtrise du soin et des nouvelles techniques, application des règles d'hygiène et d'asepsie, maîtrise des logiciels métier
- Capacités d'organisation
- Capacités relationnelles
- Capacités éducatives et pédagogiques
- Capacités d'adaptation
- Capacités d'intégration professionnelle
- Élaborer son projet professionnel

## 5.1 Objectifs pour les étudiants de Licence 1

Pour assurer une formation de qualité, l'équipe pédagogique privilégie :



- L'intégration de l'étudiant au sein de l'institut de formation, dans sa promotion et en stage ;
- L'accompagnement des étudiants dans l'acquisition des connaissances sur le rôle et les missions de l'infirmier et des différents milieux d'exercice professionnels ;
- Le développement de la connaissance de soi et la reconnaissance de l'autre, au regard de la formation et de l'exercice infirmier ;
- L'appropriation de l'"approche par compétence" ;

- La posture réflexive ;
- L'engagement de l'étudiant dans une posture adaptée à une formation universitaire et professionnaliste.

## Les priorités pédagogiques

- Articuler la formation autour :
  - Des valeurs, de la conception des soins et des projets institutionnels,
  - Des motivations, des besoins et des projets des étudiant(e)s,
  - Des réalités professionnelles,
  - Des savoirs.
- Privilégier une démarche d'autonomie et de responsabilisation ;
- Induire une posture réflexive pour faciliter l'autoévaluation et l'acquisition de compétences ;
- Faciliter chez l'étudiant(e) sa prise de contact avec la profession et son intégration progressive dans le milieu professionnel ;
- Initier le suivi pédagogique individuel et collectif qui permet d'accompagner l'étudiant dans son développement personnel et dans la construction de son identité professionnelle ;
- Accompagner l'étudiant(e) pour qu'il identifie sa posture et qu'il se positionne au sein d'un groupe de travail ;
- Amener l'étudiant(e) à confirmer son choix d'orientation professionnelle.

### 5.2 Objectifs pour les étudiants de Licence 2



#### Notre modèle pédagogique

Celui-ci est basé sur :

- Une approche par les compétences ;
- Un apprentissage expérientiel ;
- Un apprentissage coopératif et sociocognitif.

## Les priorités pédagogiques

Afin d'amener l'étudiant à « *devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri professionnelle* » (référentiel de formation), l'équipe de L2 privilégie :

- L'articulation de la formation autour des réalités professionnelles et des expériences des étudiants ;
- Une alternance intégrative ;
- Le développement d'une posture réflexive permettant de donner sens à sa pratique et de l'améliorer.

## **Les intentions pédagogiques**

- Développer les capacités d'analyse et de mobilisation des savoirs en situation :
  - Favoriser les liens entre théorie et pratique ;
  - Favoriser les liens entre savoirs et compétences.
- Favoriser la construction des savoirs :
  - En tenant compte des potentialités et des besoins des étudiants ;
  - En favorisant la conceptualisation des savoirs à partir d'expériences de stage ;
  - En s'appuyant sur une dynamique de groupe ;
  - En diversifiant les méthodes pédagogiques ;
  - En s'appuyant sur le TPG.

### **5.3 Objectifs pour les étudiants de Licence 3**



#### **Les priorités pédagogiques**

- La maturation d'un projet professionnel ;
- La construction de l'identité professionnelle ;
- L'acquisition d'une posture professionnelle ;
- L'implication de l'étudiant dans la prise de responsabilités.

#### **Les objectifs pédagogiques**

- Accompagner l'étudiant à concrétiser son projet professionnel ;
- Conforter l'étudiant dans l'utilisation de ses ressources personnelles ;
- Favoriser le développement de ses potentialités personnelles et professionnelles ;
- Développer son sens des responsabilités ;
- Optimiser le développement de son autonomie ;
- Entretenir un climat d'échange propice à la vie en promotion ;
- Mobiliser ses aptitudes nécessaires au travail en équipe interdisciplinaire.



## 6. REPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT

### 6.1 Répartition annuelle

	L1 Semestre 1 / Semestre 2	L2 Semestre 3 / Semestre 4	L3 Semestre 5 / Semestre 6
<b>ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE</b>	S1 = 465 h S2 = 309 h  <b>Total 774 h</b>	S3 = 295 h S4 = 296 h  <b>Total 591 h</b>	S5 = 300 h S4 = 135 h  <b>Total 435 h</b>
<b>STAGES</b>	Stage S1 = 175 h Stage S2 = 350 h  <b>15 semaines (525 h)</b>	Stage S3 = 350 h Stage S2 = 350 h  <b>20 semaines (700 h)</b>	Stage S5 = 350 h Stage S6 = 525 h  <b>20 semaines (875 h)</b>
<b>TPG</b>	60 heures + 41 h = 101 h	55 heures + 54 h = 109 h	50 heures + 40 h = 90 h
<b>TOTAL</b>	<b>40 semaines – 1400 h</b>	<b>40 semaines – 1400 h</b>	<b>40 semaines – 1400 h</b>

Les détails des enseignements sont disponibles dans le Référentiel de Formation Infirmière (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

## 6.2 d'enseignement (UE)

### Répartition par Unités

L 1	417h TD 357h CM 101 h TPG		L 2		364h TD 227h CM 109 h TPG		L 3		269h TD 166h CM 90 h TPG	
<b>SEMESTRE 1</b>	CM	TD	<b>SEMESTRE 3</b>		CM	TD	<b>SEMESTRE 5</b>		CM	TD
UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie	40h	15h	UE 1.2 : Santé publique et économie de la santé		20h	20h	UE 2.6 : Processus psychopathologiques		30h	10h
UE 2.1 : Législation, éthique, déontologie	20h	20h	UE 2.5 : Processus inflammatoires et infectieux		30h	10h	UE 2.9 : Processus tumoraux		30h	10h
UE 2.1 : Biologie fondamentale	20h	5h	UE 2.8 : Processus obstructifs		30h	10h	UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques		30h	10h
UE 2.2 : Cycles de la vie et grandes fonctions	45h	15h	UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques		15h	5h	UE 3.3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité		10h	20h
UE 2.4 : Processus traumatiques	30h	10h	UE 3.2 : Projet de soins infirmiers		5h	15h	UE 4.2 : Soins relationnels		20h	20h
UE 2.10 : Infectiologie hygiène	20h	20h	UE 3.3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité		10h	10h	UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		34h	34h
UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques	35h	10h	UE 4.2 : Soins relationnels		4h	36h	UE 4.7 : Soins palliatifs et de fin de vie		10h	20h
UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière	15h	25h	UE 4.6 : Soins éducatifs et préventifs		4h	21h	UE 5.5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins		40h	40h
UE 4.1 : Soins de confort et de bien être	6h	34h	UE 5.3 : Communication, conduite de projet		40h	40h	UE 5.7 : UE optionnelle		10h	10h
UE 5.1 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens		35h	UE 6.2 : Anglais		10h	10h	UE 6.2 : Anglais		10h	10h
UE 6.1 : Méthode de travail et TIC		25h	Travail Personnel Guidé		55h		Travail Personnel Guidé		50h	50h
UE 6.2 : Anglais		20h								
Travail Personnel Guidé		60h								
<b>SEMESTRE 2</b>			<b>SEMESTRE 4</b>				<b>SEMESTRE 6</b>			
UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie	25h	10h	UE 1.3 : Législation, éthique, déontologie		30h	20h	UE 3.4 : Initiation à la démarche de recherche		20h	10h
UE 1.2 : Santé publique et économie de la santé	20h	15h	UE 2.7 : Défaillances organiques et processus dégénératifs		30h	10h	UE 4.8 : Qualité des soins, évaluation des pratiques		30h	20h
UE 2.3 : Santé, maladie, handicap, accident de la vie	15h	15h	UE 3.4 : Initiation à la démarche de recherche		20h	15h	UE 5.6 : Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles		40h	40h
UE 2.6 : Processus psychopathologiques	30h	10h	UE 3.5 : Encadrement de professionnels de soins		10h	20h	UE 5.7 : UE optionnelle		10h	10h
UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière	5h	25h	UE 4.3 : Soins d'urgences		3h	18h	UE 6.2 : Anglais		5h	5h
UE 3.1 : Projet de soins infirmiers	5h	15h	UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		6h	34h	Travail Personnel Guidé		40h	40h
UE 4.2 : Soins relationnels	3h	15h	UE 4.5 : Soins infirmiers et gestion des risques							
UE 4.3 : Soins d'urgences	6h	15h	UE 4.6 : Soins éducatifs et préventifs							
UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	7h	23h	UE 5.4 : Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires							
UE 4.5 : Soins infirmiers et gestions des risques	10h	10h	UE 6.2 : Anglais							
UE 5.2 : Evaluation d'une situation clinique		20h	Travail Personnel Guidé							
UE 6.2 : Anglais		10h								
Travail Personnel Guidé		41h								

**TABLEAU DES LIENS ENTRE COMPETENCES ET UNITES D'ENSEIGNEMENT PAR SEMESTRE**

COMPETENCES UNITES ENSEIGNEMENT		SEMESTRES					
		S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6
C 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier		UE 3.1	UE 2.3 UE 3.1 UE 5.2				
C 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers			UE 3.2 UE 5.3				
C 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens		UE 2.10 UE 4.1 UE 5.1					
C 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique		UE 2.1 UE 2.2 UE 2.4 UE 2.11	UE 2.6 UE 4.3 UE 4.4	UE 2.5 UE 2.8 UE 2.11	UE 2.7 UE 4.3 UE 4.4	UE 2.6 UE 2.9 UE 2.11 UE 4.4 UE 4.7 UE 5.5	
C 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs			UE 1.2	UE 1.2 UE 4.6	UE 4.6 UE 5.4		
C 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins		UE 1.1	UE 1.1 UE 4.2	UE 4.2 UE 5.3		UE 4.2	
C 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle		UE 1.3	UE 4.5		UE 1.3 UE 4.5		UE 4.8 UE 5.6
C 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques					UE 3.4		UE 3.4 UE 5.6
C 9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes				UE 3.3		UE 3.3 UE 5.5	
C 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation					UE 3.5 UE 5.4		